

pour permettre de répondre aux besoins importants de logements sur le Trièves.

Nous sommes mobilisés pour que cette loi ne pénalise pas nos petits territoires face à des territoires plus urbains qui ont été, pour l'essentiel, les plus gros consommateurs d'ENAF des années passées.

Nos habitants ont du talent!

Monsieur Hugo Meyer et madame Margaux Dubois ont été récompensés par une médaille d'argent pour leur miel de montagne récolté à Mageline

Nous les félicitons et nous les remercions pour leur engagement en faveur de la biodiversité.



« S'habiller, un acte engagé »

On s'intéresse à ce qu'on met dans nos assiettes, mais qu'en est-il de nos vêtements?

Pas de révolution sans la prise de conscience du plus grand nombre. La conférence, qui vous est proposée par l'association Loisirs Avignonet Culture, décrit les conséquences des procédés de fabrication sur l'homme et son environnement.

Journaliste de formation, Émilie Pouillot-Ferrand est autrice engagée de livres de couture. Elle s'intéresse depuis longtemps aux dérives de l'industrie textile. De quoi y voir plus clair et nous guider vers la sobriété vestimentaire.

Venez nombreux l'écouter et débattre le samedi 5 avril à 18h00 à la salle de restauration scolaire à Avignonet.

À noter dans vos agendas

Le prochain conseil municipal aura lieu
mardi 4 mars à 20h30

L'association Loisirs Avignonet Culture organise une soirée Textile et Éthique

samedi 5 avril
à 18h00

à la salle de restauration
scolaire
Mairie d'Avignonet



Mairie d'Avignonet - IPNS
Téléphone : 04 76 34 06 72
mail : avignonet.mairie@wanadoo.fr
<https://www.avignonet38.fr>



Ce début d'année aura été riche en événements, tant dans le monde que dans notre pays, et même dans l'agglomération grenobloise.

Cependant, c'est de notre commune que je souhaiterais parler, même s'il peut sembler, en comparaison, ne pas y avoir beaucoup de choses à dire ou à commenter.

Sans être indifférent aux soubresauts du monde ou aux péripéties politiques de la France qui ne seront pas sans conséquences sur notre quotidien, la vie à Avignonet peut nous apporter des raisons de nous réjouir par le dynamisme et le désir de lien social de ses habitants.

Le coup d'œil dans le rétroviseur de ces premières semaines de 2025, illustré par la dernière page de ce bulletin, nous en donne un témoignage remarquable.

Les vœux du conseil municipal ont été l'occasion de remercier les acteurs de cette animation : Loisirs Avignonet Culture, Vignes et Vergers du Mas, Sauvons le Château d'Ars, Loisirs Air Mer Montagne, le Sou des Écoles, Avignonet Judo, le Club du

Soleil... toutes ces associations sont un moteur de notre vie communale!

La soirée Patrimoine a réuni de nombreuses personnes, habitants d'Avignonet et des communes voisines, pour faire le lien avec ceux qui nous ont précédés et qui ont façonné notre territoire.

L'animation « Huitres et vin blanc » a permis à de nombreux habitants de se retrouver et d'avoir une occasion de réunir les différents hameaux.

La Sainte Agathe a fait une vive concurrence à la Saint Valentin! les participantes ont pu partager et chanter, au-delà des générations, le plaisir d'être ensemble.

Je renouvelle donc mes remerciements, au nom de tous les habitants, à toutes les personnes qui ont pris de leur temps et de leur énergie pour offrir à Avignonet ces temps de convivialité si précieux, dans un monde qui pourrait nous faire penser qu'il n'y a de place que pour l'individualisme.

Jérôme Fauconnier

Au conseil municipal

Rénovation énergétique

Un poste d'adjoint technique a été transformé en poste d'adjoint administratif en raison de l'évolution des tâches de l'agent ces dernières années.

Service mutualisé de secrétariat de mairie

Le conseil municipal a accepté une étude préalable pour un poste de secrétariat de mairie mutualisé avec l'ensemble des autres communes du Trièves pour faire face à d'éventuelles absences imprévues et pour répondre à des demandes techniques particulières (commande publique, demandes de subventions...)

À l'issue de cette étude, une proposition chiffrée sera faite à toutes les communes.

Débat d'orientation budgétaire

Dans l'attente de la clôture définitive des comptes 2024, les premières orientations pour les principaux projets de l'année 2025 ont été débattues. Elles vous seront présentées dans le prochain bulletin.

Crèche

Le projet de crèche intercommunale a été relancé par la communauté de communes.

Le programmiste doit rendre ses premiers résultats en mars après le choix d'une implantation définitive sur le terrain derrière la place des Marceaux.

Ceci permettra de libérer la place du préfabriqué utilisé actuellement.

Livraison de repas

Une expérimentation avait été organisée avec l'entreprise à but d'emploi Pep's Trièves au dernier semestre 2024 pour faire la livraison des repas de cantine.

Ceci permettait de libérer les matinées de l'employé communal afin qu'il puisse assurer les travaux de la commune.

L'expérience a été jugée favorable et une convention a été signée avec Pep's Trièves pour l'année 2025.

Factures Eau et Assainissement

Des erreurs de distribution entre la Poste et la Trésorerie de la Mure ont conduit à ce que des factures d'eau et d'assainissement n'ont pas été distribuées dans les communes d'Avignonet et Saint-Michel-Les-Portes.

Nous vous invitons, si vous faites partie des personnes n'ayant pas reçu leur facture 2024, à le signaler en mairie afin que nous puissions le transmettre à la Trésorerie.

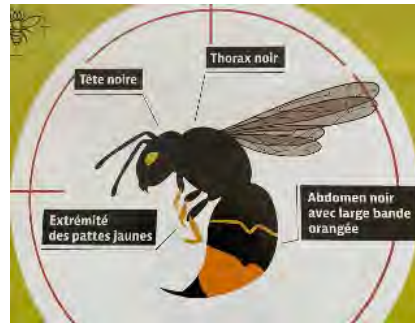
Frelons asiatiques

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui décime les ruchers et peut être dangereuse près des habitations.

Les nids repérés à l'automne, quand les feuilles sont tombées, sont généralement vides et ne seront jamais réutilisés.

La seule prévention est le piégeage des reines, qui sortent de terre au début du printemps pour fonder leur nid primaire.

Pour cela, il faut que les frelons asiatiques aient été repérés et signalés l'année précédente.



Nous vous invitons donc à signaler les nids actifs ou les frelons que vous auriez repérés sur le site www.frelonsasiatiques.fr afin de pouvoir détruire les nids actifs et piéger précocement autour de la zone.

Chenilles processionnaires

La fin de l'hiver est le moment pour prévenir la diffusion des chenilles processionnaires dont les poils urticants, répandus dans la nature, peuvent engendrer des problèmes allergiques chez l'homme et des réactions pouvant causer la mort chez les animaux de compagnie.

Les nids peuvent être enlevés et brûlés, ce qui nécessite un équipement protecteur (lunettes, masque, gants) et de ne surtout pas toucher l'intérieur du nid.

Sinon, il est possible de mettre des pièges à collier sur les arbres où des nids sont observés afin de piéger les chenilles lors de leur descente.

<https://chenille-risque.info/>

La lutte contre les chenilles processionnaires est sous la responsabilité des propriétaires de terrain.

Coups de courant

Enedis nous informe de travaux qui auront lieu sur des lignes alimentant la commune.

Ces travaux pourraient occasionner des coupures

- au lieu-dit « Le Mas » le mercredi 12 mars entre 9h et 15h
- sur la partie basse de la commune, entre Mageline et le lotissement du Mas ainsi qu'aux Cadorats le mercredi 2 avril de 9h à 11h30

Pour suivre l'évolution de la coupure et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter le site enedis.fr/panne-et-interruption.

Villages d'Avenir

Nous vous avons informé dans un précédent bulletin de la candidature des communes du plateau du lac à l'appel à projets « Villages d'Avenir » afin de faire réaliser une étude sur la faisabilité de pistes cyclables reliant les villages de Saint-Martin-de-la-Cluze à Treffort.

Si certaines portions semblent réalisables sur des chemins ou des délaissés de l'autoroute, les coûts démesurés d'une piste cyclable sécurisée sur

la Départementale existante (entre 2 et 5 millions d'euros pour une section St Martin - Avignonet!!!) rendent peu réaliste la réalisation d'un tel équipement pour nos communes.

Il serait par contre envisageable une section sur les délaissés de l'autoroute entre les Marceaux et Sinard.

Modification du SCoT

Nous avons déjà évoqué la loi ZAN : « Zéro Artificialisation Nette » qui vise à progressivement empêcher toute artificialisation d'espace naturel ou agricole d'ici à 2050.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la grande région urbaine grenobloise est un document d'urbanisme qui s'impose aux communes du Trièves.

Dans le cadre de la loi ZAN, ce SCoT doit être modifié avant le printemps 2026 et les communes devront faire évoluer en conséquence leur document d'urbanisme (pour nous, la carte communale) avant le printemps 2028.

Si les outils de mesure de l'artificialisation ne sont pas encore bien définis et si les conditions de l'application de la loi ne sont pas très précises, en raison du flou politique national, les territoires ruraux risquent d'être très limités dans leur développement à cause de cette loi.

Les premières estimations montrent que, pour les 27 communes du Trièves, la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers (ENAF) ne devrait pas dépasser 30 hectares entre 2021 et 2030.

Or, à ce jour, on estime à 14 hectares la surface concernée par les permis de construire déjà déposés. Il resterait donc 16 hectares à construire pour tout le Trièves, ce qui risque de limiter les capacités de développement de notre territoire, notamment pour l'implantation de nouvelles activités économiques, pour des équipements publics ou simplement

Dans le rétroviseur....

Les vœux de la commune



La soirée Patrimoine



Huîtres et vin blanc



La Sainte Agathe

